

R O T A R Y C L U B D E P O N T O I S E

Réunion du 17 novembre 1992

Président : Michel MELE

Invités : Mme Noelle LENOIR, membre du Conseil
Constitutionnel
Présidente du Comité Consultatif de bio-
éthique de l'UNESCO

Mr TREFFELD, Directeur du cabinet du préfet
du Val d'oise

Anniversaire : Patrick LECOMTE

INFORMATIONS ROTARIENNES :

- 10 novembre 1992 : remise au centre pédiatrique
de MARGENCY, d'un chèque de 50.000 Frs pour la pouponnière et
le jardin d'hiver.

- Le concert pour VAISON LA ROMAINE et le Vaucluse
a rapporté 25.000 Frs.

- Le parking de la Foire Saint Martin : 1980 Frs

- Le problème du découpage du district est réglé,
le club de Pontoise et le Val d'Oise seront rattachés aux
Yvelines et à l'Essonne.

- Jean Bernard PAILLET : préparation de la soirée à
Royaumont, mardi prochain, après l'apéritif dîner des membres
concernés.

CONFERENCE DE MADAME NOELLE LENOIR

sur les conséquences éthiques des nouvelles
pratiques de la biologie, de la génétique et de la médecine.

Ci-joint le texte introductif de Michel MELE, qui
résume parfaitement les thèmes abordés par l'exceptionnelle
conférencière qu'est Madame LENOIR.

LA LOI, LE BIOLOGISTE ET L'APPRENTI SORCIER

PROCREATIONS ARTIFICIELLES, GREFFES D'ORGANES, MANIPULATIONS GENETIQUES, LES EXTRAORDINAIRES PROGRES DE LA BIOLOGIE SONT EN TRAIN DE TRANSFORMER LA VIE. ESPOIRS, INQUIETUDES. LA SOCIETE NE PEUT PAS ABANDONNER AUX SEULS MEDECINS L'AVENIR DE L'HUMANITE. LA LOI APPARAIT COMME UNE NECESSITE. ELLE DEVRAIT ETRE DISCUTEE EN NOVEMBRE AU PARLEMENT.

FAUT-IL CONSERVER, COMME LE TRIBUNAL DE TOULOUSE VIENT DE LE DECIDER, LES EMBRYONS CONGELES D'UNE FEMME QUI VEUT UN ENFANT DE SON MARI MORT ? DOIT-ON CONSENTIR AU DESIR D'ENFANT DE FEMMES DE CINQUANTE ANS, ACCEPTER L'INSEMINATION DE JEUNES FILLES VIERGES, DE FEMMES SEULES, SOUSCRIRE AU PRET D'UTERUS, AU DON D'EMBRYON ? QU'EST-CE QUI EST ACCEPTABLE ET QU'EST-CE QUI NE L'EST PAS ? A QUELLES CONDITIONS ? "NOUS SOMMES DEVANT UNE URGENCE DE LA SOCIETE. UN CERTAIN NOMBRE DE DERIVES SE PRODUISENT. NOUS SOMMES DESARMES DEVANT CES GLISSEMENTS DE LA SCIENCE ET DE LA MORAL ", AFFIRME AVEC FORCE BERNARD KOUCHNER. "LES INQUIETUDES SONT IMMENSES, RENCHERIT YVETTE ROUDY, PRESIDENTE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LE PROJET DE LOI BIOETHIQUE. VIENT UN MOMENT OU LA SOCIETE DOIT FIXER LES FRONTIERES A NE PAS FRANCHIR."

"L'ETAT DOIT INTERVENIR" CONCLUAIT VOILA UN AN NOELLE LENOIR A LA SUITE D'UN RAPPORT AU PREMIER MINISTRE SUR LES CONSEQUENCES DES NOUVELLES PRATIQUES DE LA BIOLOGIE ET DE LA GENETIQUE.